

Mme Françoise Bellon
20, rue Voltaire
1201 - Genève,

le 28 juillet 1995

S. C. E. I. C.
3, rue du Léman

1201 - Genève

Madame, Monsieur,

Depuis 1990 j'utilise régulièrement vos demi-sphères "A-Nox Computer" que je place sur mon écran d'ordinateur au bureau, ainsi que les demi-sphères "A-Nox Télévision" sur mon écran de télévision à la maison. Je ne suis plus incommodée par des migraines et troubles de la vision, et dès que les troubles réapparaissent, du jour au lendemain (souvent au bout d'un peu plus que les deux ans garantis, car j'utilise assez peu mes appareils), je remplace les mini-sphères pour mon plus grand confort.

Je dois vous signaler que lors du dernier contrôle médical effectué obligatoirement tous les deux ans dans le cadre de la médecine du travail, le personnel médical, après un examen de la vue extrêmement approfondi de la qualité de ma vision, a observé que ma vue ne s'était pas dégradée de façon notoire par rapport à l'examen effectué deux ans auparavant. Ma vue n'avait pratiquement pas bougé, en tout cas beaucoup moins que ce à quoi on semblait s'attendre. Mes lentilles de contact, changées depuis environ deux ans et demi, m'assurent toujours une qualité de vision parfaite, de loin comme de près. Je crois qu'on peut leur souhaiter encore une longue vie et jusqu'à ce jour je me passe de porter des lunettes par-dessus les lentilles, contrairement à ce que l'opticien qui suit ma vue de père en fils depuis mon enfance m'avait laissé entendre.

Je tiens à vous faire ce témoignage pour vous remercier de votre invention. Même si les mini-sphères sont un peu chères, elles changent la qualité de la vie à tel point que leur acquisition en vaut la peine !

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération la meilleure.

